

Le Figaro (Mardi 13 novembre 2007)

Le Figaro
économie

Les PME oubliées des pôles de compétitivité

COMPÉTITIVITÉ

Le financement des projets et la gouvernance des pôles vont être revus.

DEPUIS le lancement des pôles de compétitivité en 2005, les critiques n'ont cessé de pleuvoir sur la faible implication des PME dans le dispositif et leur difficulté à obtenir des financements. Pour en avoir le cœur net, Bercy et le comité Richelieu (l'association des PME innovantes) ont mené une enquête auprès des 17 pôles mondiaux ou à vocation mondiale. Résultat : en 2007, les PME représentaient 75 % des entreprises membres des pôles – la même part que l'an dernier – et participaient à une très large part de projets labellisés.

Mais 58 % estiment que les actions d'animation menées par leur pôle « ne s'adressent pas suffisamment » aux PME. Et près des

trois quarts d'entre elles pensent qu'elles ne sont pas assez valorisées. Bref, les PME ne se sentent « pas suffisamment associées », résume le comité Richelieu. En outre, tous les pôles n'ont pas encore chiffré la part des PME dans les financements attribués.

À Bercy, on indique que « les pôles qui réussissent le mieux sont ceux où il y a des PME, parce que ce sont elles qui innovent ». Mais attention à ne pas « caricaturer : il faut aussi des grandes entreprises dans les pôles, car ce sont elles qui ont les capacités de faire des montages de projets. Ce qui crée de la valeur, c'est cette association vertueuse », relève-t-on dans l'entourage de Christine Lagarde, qui participait la semaine dernière au 3^e Forum des pôles de compétitivité, à Sophia-Antipolis.

Plusieurs pistes d'évolution

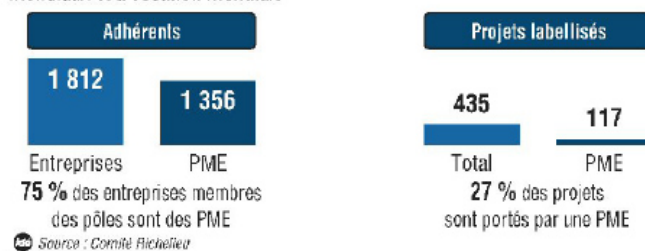
En attendant l'évaluation des

pôles – qui ont jusqu'à présent bénéficié d'un milliard d'euros –, Bercy réfléchit à plusieurs pistes d'évolution. La ministre de l'Économie a évoqué vendredi la création de plates-formes technologiques permettant aux entreprises de bénéficier d'équipements communs, « au lieu de devoir acheter leur propre matériel ». Elle veut aussi accentuer « le regroupement géographique » des entreprises, notamment en construisant des bâtiments nouveaux, et mieux associer « le volet formation au couple entreprise-laboratoire de recherche ». Enfin, elle prône le développement à l'international.

Il est aussi prévu de revoir la gouvernance des pôles – « très disparate » – et de faciliter le financement des projets innovants, pour faire émerger ces PME moyennes dont la France manque tant.

M. Vr.

► Participation moyenne des PME dans les pôles de compétitivités mondiaux et à vocation mondiale



Le BCG évalue les pôles de compétitivité

INNOVATION. Le Boston Consulting Group (BCG) a été choisi pour évaluer les 71 pôles de compétitivité. Ses consultants vont analyser l'efficacité de l'action de l'État et examiner l'activité et les projets de chaque pôle. Cet audit permettra d'éclairer les choix du gouvernement afin d'améliorer le dispositif de soutien aux pôles. Ces sujets sont notamment abordés lors du troisième forum annuel des pôles de compétitivité qui se déroule aujourd'hui à Sophia-Antipolis.